Prévention des risques psychosociaux et santé au travail

THE091PRPS

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement) **Présentiel - Synchrone**

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel
Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session
Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18,gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- S'approprier la problématique des risques psychosociaux
- Sensibiliser à la psychologie du travail
- Analyser des situations de malaise et de risques professionnels
- Identifier le traitement et la prévention institutionnels

Public Visé

Directeurs • Directeurs adjoints • Directeurs des ressources humaines • Médecins du travail
• Psychologues du travail • Agents de la DRH • Chefs de service • Membres du CHSCT

Pré Requis

Etre impliqué par la problématique des risques psychosociaux au sein d'une organisation professionnelle, niveau débutant et confirmé

Objectifs pédagogiques

S'approprier la problématique des risques psychosociaux
Sensibiliser à la psychologie du travail
Analyser des situations de malaise et de risques professionnels
Identifier le traitement et la prévention institutionnels

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Psychosociologue

Parcours pédagogique

- **S'approprier la problématique des risques psychosociaux**

- Identifier le périmètre du domaine intitulé RPS : « De quoi parle-t-on ? » « Le psychosocial est-il un risque ? »
- Faire le lien avec la notion de QVT
- Prévenir les RPS c'est être attentif au travail : le travail défini comme un lieu de contradictions, de tensions qu'il s'agit de réguler : « Peut-on éviter les risques ? »
- Conséquences sur la santé individuelle mais aussi sur les collectifs de travail
- Notion de « signaux faibles »

- **Troubles psychosociaux**

- Stress au travail : les effets sur la santé et sur l'organisation
- Harcèlement moral et sexuel au travail : différents types de harcèlement moral (institutionnel, organisationnel, individuel, bouc émissérisation)
- Epuisement professionnel et burn-out
- Rôle des acteurs institutionnels

- **Les ressources de la prévention**

- Identifier les ressources et les interlocuteurs sur lesquels s'appuyer (Instances paritaires, Médecins, Service social, Chefs de services, Direction des ressources humaines)
- Développer des conduites institutionnelles dans le traitement des RPS

- **Connaître les facteurs de risque au travail**

- Présentation des facteurs de risques INRS
- Caractérisation d'une situation concrète collective de malaise au travail,
- Identification des facteurs de risque et des facteurs de protection

- **Études de cas**

- Permettre aux participants, au regard de situations concrètes analysées, de mieux comprendre les enjeux individuels et collectifs de ces situations, d'identifier leurs zones de responsabilité et leurs marges de manœuvre dans la prévention, le traitement et le suivi des RPS

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :
- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.
Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.
Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 6 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	**1 320.00**
Inter Adhérent (Par personne) :	**1 220.00**

Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation
Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org